

Comment monter un dossier STAFE ?

Par Alexandre Barrière-Izard,
Président de l'Entraide du Cap.



Comment monter un dossier STAFE ?

I- Les critères d'éligibilité au STAFE :

- (a) Votre association ;*
- (b) Votre projet ;*
- (c) Quel financement ?*

II- Le STAFE 2027.

III- Exemples de projets soutenus par le STAFE.

IV- Le dossier STAFE :

La lettre de demande de subvention.

V- Dates clés pour le STAFE 2027.

VI- Conseils pour votre demande STAFE.

I- Critères d'éligibilité au STAFE :

(a) Votre association



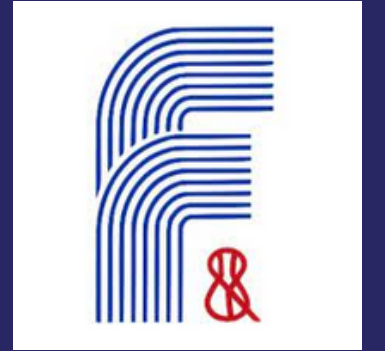
Dispositif de Soutien au Tissu Associatif des Français à l'Etranger du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

L'association doit :

- être enregistrée localement (ou loi 1901 si le droit associatif local est contraignant et sans activité en France) ;
- exister depuis plus d'un an ;
- avoir eu, en 2025, un budget annuel inférieur à 1M €.

I- Critères d'éligibilité au STAFE :

(b) Votre projet



Vous demandez la subvention pour un **projet** :

**“actions et initiatives précises de la part de l’association
qui se différencient de ses activités habituelles” ;**

- Il doit avoir une **temporalité** et un **objectif précis** ;
- Il doit bénéficier aux **Français de l'étranger** ;
- Il doit être de nature **éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique**.

I- Critères d'éligibilité au STAFE :

(c) Quel financement ?



- doit représenter, au maximum, **50% du financement** total nécessaire au projet ;
 - est être d'un montant maximum de **10 000 €**.
- * pour les **(petites associations)** (budget global de moins de 10 000 €) :
- > Plafond de la demande à 80% du financement et inférieur à 3 000 €.

III- Le STAFE 2027



En 2027, seront favorisés :

- les projets autour des thématiques :
 - du sport ;
 - de la sensibilisation à l'écologie et aux risques climatiques ;
 - de l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes ;
 - de la lutte contre les violences faites aux femmes ;
 - de l'inclusion des personnes vulnérables ;
 - de l'accompagnement aux outils numériques (personnes âgées) ;
- et les projets avec des critères sociaux.

IV- Exemples de projets soutenus par le STAFE en 2026 :



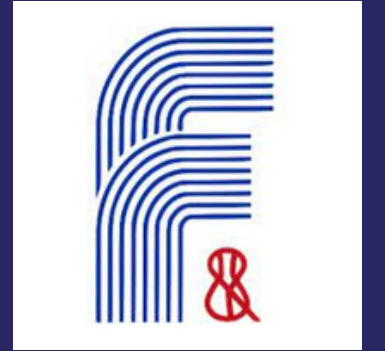
- Sensibilisation de la communauté française en République démocratique du Congo à l'écologie, aux risques climatiques et à l'égalité femmes-hommes, par Lokole International Asbl ;
- Création d'un réseau de femmes françaises entrepreneures au Laos par la Chambre de Commerce et d'Industrie Française ;
- Journées du drone (sensibilisation, usages et éthique) par l'UFE Mexique ;
- Programme éducatif de robotique Stan Robotix par l'Association des parents d'élèves du Collège Stanislas de Montréal (APECSM) ;
- Redynamisation des médiathèques des Alliances françaises de Bolivie ;
- Festival franco-allemand de théâtre « Les Héroïnes ordinaires » par La Ménagerie à Berlin.

V- Le dossier STAFE, c'est :



- une **lettre** de demande de subvention, adressée au MEAE ;
 - le **document Excel** fournis par votre Consulat / Ambassade ;
 - les **statuts de l'association** (version originale et traduite) en cas de première demande ou de modification ;
 - la **preuve d'enregistrement** auprès des autorités locales ;
 - tous documents pouvant appuyer la demande.
- + pour les **associations ayant déjà bénéficiées d'une subvention STAFE** :
un **compte-rendu technique et financier du précédent projet** (document fourni par votre Consulat / Ambassade).

(a) La lettre de demande de subvention :



- mentionne clairement le **montant demandé** ;
- est **signée** par le président de l'association ou son représentant ;
- **vous engage** à ne pas solliciter un autre programme de subvention du MEAE pour le financement dudit projet.

VI- Dates clés pour le STAFE 2027



16 Octobre 2026 : Date limite de retrait des dossiers auprès de votre consulat ;

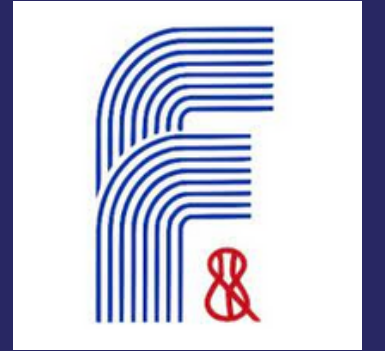
26 Octobre 2026 : Date limite de dépôt des dossiers ;

Novembre 2026 : Conseils consulaires (examen des dossiers) ;

Mars 2027 : Commission consultative du STAFE à Paris ;

Avril-Mai 2027 : Notification et versement des subventions pour les projets retenus.

VII- CONSEILS pour votre demande STAFE



- **Échanger avec le Consulat et vos conseillers des Français de l'étranger ;**
- Jouer la **transparence** : ne pas hésiter à donner vos relevés de compte bancaire ;
- Demander à **présenter** votre dossier au conseil consulaire ;
- Ne pas hésiter à **échanger avec le corps associatif français local**, voire demander du soutiens pour montrer la cohérence ;

Des questions ?

Facebook @OLESLaFIBRE • **Instagram** @la_fibre_bienfaisances • **YouTube** La FIBRE

Merci pour votre écoute.

